

LE 2 X 2

QUAD ET BUGGY

LE CONTRAT POUR QUATRE ROUES.



LES + MUTUELLE

+ CORPORELLE INCLUSE + CASQUE REMBOURSÉ

+ QUADS ET BUGGYS HOMOLOGUÉS OU NON

VOTRE ASSURANCE DU SCOOTER AU DRAGSTER



LIBERTÉ ASSURÉE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE À COTISATIONS VARIABLES, RÉGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES

Le 2x2

ASSURER MON QUAD

Pour tous les Quads et les Buggys
À part vous... Qui sait prendre la clé des champs ?

Votre Quad est homologué et vous souhaitez l'assurer en Dommages Tous Accidents ?
Vous êtes 100 % éligible au contrat **100 %**, le contrat de référence de la Mutuelle.

LES ESSENTIELLES

	FORMULE RESP. CIVILE	FORMULE VOL*
Responsabilité civile	•	•
Défense Pénale et Recours Suite à accident	•	•
Protection Conducteurs Solidaire (jusqu'à 80 000 €)	•	•
Assistance 50 km aux personnes et au véhicule (0 km en cas d'accident)	•	•
Garantie Casque	•	•
Vol/Incendie		•
Catastrophes naturelles, Forces de la nature, Catastrophes technologiques		•
S.A.V.E. - Accompagnement en cas d'accident (Uniquement France métropolitaine)	•	•
JURIMOTARD - Défense permis de conduire	•	•

LES OPTIONNELLES

Protection Conducteurs Renforcée (jusqu'à 200 000 €)	•	•
Protection Conducteurs Optimale (jusqu'à 500 000 €)	•	•
Équipement Conducteur (Casque et Vêtements 2 niveaux : jusqu'à 1 000 € ou 2 000 €)	•	•
Accessoires véhicule		•

*Uniquement pour les véhicules homologués

L'exclusivité Mutuelle des Motards

L'expertise en + 180 experts motards
La fiabilité en + 673 réparateurs spécialistes
Les bons plans motards en + Les avantages partenaires

PR010177-COMMUN-S-V05-2020-01-30 - Document non contractuel - Crédits photos : DR

Le choix mutuel